



## Délai légal pour la restitution d'une caution

Par **rooo**, le **13/07/2021** à **11:44**

Bonjour,

Ma propriétaire ne m'a rendu que partiellement mon dépôt de garantie, prétextant un reliait de facture EDF qu'elle règle et me refacture ensuite sur les loyers.

Deux points :

1) j'ai eu EDF par mail, elle n'a jamais payé ses factures et le compteur est résilié pour impayé (j'ai des preuves du coup)

2) Elle me retient 1000€ à ce titre, or il n'y a eu aucun état des lieux de sortie à aucun moment.

Quels sont mes droits, mes recours ?

Merci de votre aide :)

RM

Par **Louxor\_91**, le **13/07/2021** à **23:32**

Bonjour,

déjà elle n'avait pas le droit de vous revendre l'électricité !

Par **rooo**, le **16/07/2021** à **14:08**

Quelqu'un aurait une piste ?